

Entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Rapport annuel
Exercice 2008-2009

MAI 2009

Table des matières

Mot de la directrice générale de la CRÉ de la Capitale-Nationale	3
Mise en contexte	4
Présentation de l'Entente spécifique	4
Travaux du comité portant sur l'approche territoriale intégrée (CATI)	5
Travaux du comité de gestion.....	7
État d'avancement des démarches locales	8
Conclusion.....	8
Annexe 1 – Membres du comité de suivi.....	12
Annexe 2 – Membres du comité de gestion.....	12

Mot de la directrice générale de la CRÉ de la Capitale-Nationale

Madame, Monsieur,

Pour faire suite aux dispositions de l'article 4.3 de l'*Entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'entente pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2009.

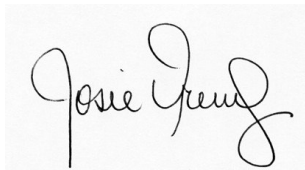
Au cours de la dernière année, les partenaires de l'entente ont notamment soutenu financièrement cinq initiatives de mobilisation de type « approche territoriale intégrée » (ATI). Les sommes octroyées ont permis de soutenir cinq territoires dans le déploiement de leurs démarches.

La portée de l'entente ne doit cependant pas se limiter qu'au volet financier. La mobilisation régionale s'est concrétisée par un soutien technique auprès des comités locaux ATI, et ce, par la réalisation d'activités de réseautage et de formation.

En terminant, force est d'admettre que les résultats obtenus jusqu'à maintenant par cette entente ne pourraient pas être ce qu'ils sont, sans la précieuse implication des membres du comité de gestion et du CATI. Je désire donc profiter de l'occasion pour souligner le travail remarquable de ces personnes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice générale,

A handwritten signature in black ink, reading "Josée Tremblay". The signature is written in a cursive, flowing style.

Josée Tremblay

Mise en contexte

L'enjeu de la mobilisation des communautés s'est inscrit dans le plan d'action de la Table de concertation en développement social de la région de la Capitale-Nationale lors de son adoption en octobre 2006. Un comité de travail composé des membres de la table a été saisi du dossier. Rapidement, les membres de ce comité ont établi des liens avec l'approche territoriale intégrée (ATI), l'ancrage terrain de la *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Les travaux du comité ont dès lors porté exclusivement sur l'ATI.

L'aspect du financement des démarches a également été au centre des discussions. Bien que le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) soit un levier important permettant d'instaurer des démarches de type ATI, il s'avérait primordial d'assurer une récurrence dans les mobilisations. L'idée d'une entente de partenariat est vite apparue comme incontournable.

Ainsi, cinq organismes de la région se sont concertés afin d'adopter une entente dont l'objet était de mettre en place des initiatives de mobilisation en lien avec l'approche territoriale intégrée dans des communautés vulnérables de la région de la Capitale-Nationale. L'*Entente de partenariat sur l'approche territoriale intégrée dans la région de la Capitale-Nationale*, d'une durée d'un an, a été ratifiée en juin 2007 par les organismes suivants :

- l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale;
- Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale;
- la Direction régionale de la Capitale-Nationale d'Emploi-Québec;
- le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale.

Par ailleurs, en signant cette entente, les partenaires s'engageaient à se mobiliser en vue de préparer et d'adopter une entente spécifique permettant d'assurer une certaine pérennité dans les démarches émergentes.

Présentation de l'entente spécifique

La conclusion d'ententes spécifiques est un mandat confié à la CRÉ de la Capitale-Nationale en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions. Une entente spécifique est une convention qui associe une CRÉ et un ou des ministères ou organismes gouvernementaux ou d'autres partenaires pour l'exercice des pouvoirs et des responsabilités de la CRÉ, notamment pour la mise en œuvre des priorités régionales et pour l'adaptation des activités gouvernementales aux particularités régionales.

L'*Entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* a été signée par les mêmes intervenants qu'en mars 2008, avec l'ajout du Bureau de la Capitale-Nationale. Elle constitue le prolongement de deux ans de l'entente de partenariat signée en juin 2007. Elle prendra donc fin le 31 mars 2010.

L'entente a pour objet de mettre en place et soutenir des initiatives de mobilisation visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui s'appuient notamment sur l'approche territoriale intégrée dans des communautés vulnérables de la région de la Capitale-Nationale.

Quatre objectifs sont visés par l'entente :

- Contribuer à la mobilisation des forces vives des milieux en situation de défavorisation;
- Favoriser l'identification et la mise en œuvre d'actions concertées visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Améliorer les conditions de vie de la population vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, notamment des jeunes;
- Renforcer le tissu social dans les communautés les plus vulnérables.

L'entente s'applique aux territoires de la région de la Capitale-Nationale présentant un degré de défavorisation élevé, tels que désignés par le comité de gestion en fonction de l'indice de défavorisation Pampalon-Raymond. Les territoires actuellement identifiés sont :

- La MRC de Charlevoix-Est;
- L'arrondissement de Beauport;
- L'arrondissement de Limoilou;
- Le quartier Saint-Sauveur;
- La MRC de Portneuf.

L'enveloppe disponible pour la durée de l'entente s'élève à 696 155 \$, incluant 95 750 \$ provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). C'est à la CRÉ que revient le mandat d'administrer les sommes et d'agir à titre de gestionnaire de l'entente en soutenant les travaux des comités de suivi et de gestion en plus de procéder à l'analyse des projets selon le cadre de référence adopté.

Travaux du comité portant sur l'approche territoriale intégrée (CATI)

Le comité portant sur l'approche territoriale intégrée a tout d'abord été créé à l'initiative de la Table de concertation en développement social avant la signature de l'entente. Il est mieux connu sous le nom de CATI¹ et agit à titre de comité de suivi de l'entente.

Au cours de l'exercice 2008-2009, ce comité s'est réuni à 16 reprises et a réalisé deux conférences téléphoniques qui ont permis entre autres de planifier plusieurs rencontres avec les différents acteurs touchés par l'ATI, de produire un document portant sur *Les rôles et obligations des acteurs en lien avec l'ATI*. De plus, rapidement le besoin de se munir d'un identifiant commun représentant les différentes démarches locales ATI dans la région a surgi. Enfin, le CATI s'est fait un devoir d'accompagner ces démarches afin d'assurer leur succès.

Rencontre avec les mandataires et les animatrices

Afin que les acteurs gravitant autour des initiatives locales aient une compréhension commune de leurs rôles et responsabilités, le CATI a organisé, le 4 juin 2008, une journée d'échanges qui avait comme objectifs de :

- Présenter un état de situation de ce qui se fait au niveau de l'ATI dans la région;
- Présenter les rôles des différents acteurs locaux et régionaux en lien avec l'ATI;
- Instaurer des mécanismes de réseautage entre les intervenants locaux et régionaux;
- Discuter des outils à développer ainsi que des activités à tenir prochainement.

Formation sur l'analyse des données quantitatives à l'intention des animatrices

Cette formation s'est organisée suite à la rencontre du 4 juin. Le but de la formation était d'aider les animatrices à classer leurs données, à les comprendre, à identifier la valeur des sources et à comprendre un peu mieux comment les croiser et les qualifier. Cette formation a été dispensée par Emploi-Québec.

Rencontre avec le Comité analyse de milieu

Une rencontre a été planifiée le 24 septembre avec le Comité analyse de milieu (CAM-03), le CATI et les animatrices, afin de discuter de :

¹ La composition du CATI au 31 mars 2008 est détaillée à l'annexe 1.

- la démarche (méthodologie) suivie lors de la réalisation des portraits de défavorisation sociale et matérielle;
- l'utilisation faite des contenus de ces portraits dans l'animation du milieu;
- leur diffusion;
- la suite des travaux, en ce qui concerne entre autres les indicateurs de potentiel des communautés;
- la possibilité de travailler ensemble et de partager une même vision.

Rencontre avec les mandataires

Le 30 octobre 2008, le CATI a organisé une rencontre à caractère administratif avec les mandataires afin qu'ils aient une meilleure compréhension de leurs rôles et obligations. Ce fut une rencontre très positive qui a permis de mieux comprendre la complexité de leurs rôles.

Après réflexion, le CATI et le comité de gestion s'entendent pour dire que l'organisation de cette rencontre aurait dû être assumée par le comité de gestion puisqu'il s'agissait principalement de discussions administratives.

Rencontre régionale avec les membres des comités locaux ATI

Cette journée qui a eu lieu le 27 novembre 2008 se voulait un moment privilégié de réflexion et d'échange sur les avantages, les enjeux et les défis de la mobilisation des communautés locales autour de la question de la lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale. Elle a été conçue de sorte à ce que les acteurs présents puissent non seulement analyser les difficultés du travail collaboratif multisectoriel, mais aussi explorer des avenues concrètes pour améliorer leur action commune.

Dans l'ensemble, les commentaires ont été très positifs. La participation des comités a été très satisfaisante et l'ensemble des participants a apprécié le fait de rencontrer les autres comités locaux. Cette journée a donc permis de renforcer l'adhésion des membres des comités locaux à la démarche.

Rencontre de réflexion sur la participation citoyenne

L'objectif de cette rencontre, qui a eu lieu le 3 mars 2009, était de permettre la réflexion sur la question de **la participation citoyenne** et ce dans le but de mieux soutenir les comités locaux. Pour ce faire, il a été décidé de faire appel à des animateurs externes, soient Élise Demers et François Talbot de la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec.

Rencontre avec Réal Boisvert, chercheur à la Direction régionale de santé publique de la Mauricie et Centre-du-Québec.

Le but de cette rencontre, qui a eu lieu le 17 mars 2009, était de connaître les recherches de ce dernier sur des indicateurs de développement des communautés. Les travaux de Réal Boisvert peuvent enrichir ceux de l'ATI. Les animatrices et mandataires ont également été conviés à cette rencontre. À la fin de la rencontre, Jacques Laverdière nous a expliqué comment cette démarche allait s'instaurer dans la Capitale-Nationale.

Rencontre entre les trois projets de mobilisation de Santé publique et le CATI.

Le 24 mars, le CATI s'est fait présenté les trois projets de mobilisation financés par l'Agence de santé dans le cadre du programme de subvention pour des projets en lien avec le Plan d'action régional de santé publique 2004-2007 de la région de la Capitale-Nationale. Il faut se rappeler que dans l'Entente

spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est indiqué que le CATI doit s'assurer des liens de collaboration entre ces projets dans la perspective qu'ils puissent éventuellement devenir des territoires ciblés.

Identifiant commun

Un logo a été créé pour l'ensemble des démarches ATI. Les objectifs étaient de mieux faire connaître l'ATI et de créer un effet mobilisateur et d'uniformiser le matériel produit en lien avec les cinq démarches de la région.

Accompagnement des comités locaux

Le CATI a délégué, parmi ses membres, une personne responsable par démarche locale afin d'être en mesure de mieux cerner les problématiques qui peuvent surgir en cours de réalisation.

ATI Saint-Sauveur	Zoé Bergeron*
ATI Limoilou	Marie-Luce Liberge
ATI Beauport	Céline Morrow
ATI Portneuf	Flavio Gavidia
ATI Charlevoix-Est	Nadine Sirois

*Prendre note que Patrice Routhier a débuté les travaux de mars à juin 2008 et que Nancy Lebeuf a repris cette responsabilité en mars 2009.

Travaux du comité de gestion

Pour sa part, le comité de gestion de l'entente² a la responsabilité de superviser la mise en œuvre de celle-ci.

Au cours de l'exercice 2008-2009, les membres du comité de gestion se sont rencontrés à neuf reprises.

Les travaux du comité ont principalement porté sur la finalisation de la négociation de l'entente spécifique, l'organisation du lancement officiel de l'entente et le dépôt d'une politique de communication.

Le comité de gestion s'est aussi penché sur la mise en place d'un cadre d'évaluation scientifique de l'entente. Pour ce faire, il a confié un mandat à deux chercheuses pour qu'elles puissent réaliser un devis de recherche. Un document a été déposé en janvier. Le financement nécessaire à cette recherche est de plus de 150 000 \$. Le comité est présentement à la recherche de bailleurs de fonds pour réaliser cette évaluation.

Le comité a aussi procédé au suivi administratif des projets locaux. Il a créé un modèle de demande de financement ainsi qu'un modèle de rapport annuel destinés aux comités locaux afin de leur faciliter la tâche.

De plus, le comité de gestion a élaboré un nouveau cadre de référence pour l'allocation des sommes pour 2009-2010. Il a été décidé de donner un montant égal (53 000 \$) à toutes les démarches, tel que demandé par les mandataires. Un ajustement de 2 000 \$ a été donné aux ATI de Charlevoix-Est et de Portneuf pour couvrir les frais de déplacement qui sont plus élevés dans ces deux territoires. Les mandataires auront droit de conserver 20 % du résiduel. Les prochains protocoles d'entente seront tous signés jusqu'au 31 mars 2010. Les montants versés aux mandataires tiendront compte du nombre de

² La composition du comité de gestion au 31 mars 2008 est détaillée à l'annexe 2.

mois restants entre la fin du premier protocole d'entente et le 31 mars 2010. Il y aura 3 versements (50%-40%-10%).

Comme le démontre le tableau suivant, les partenaires de l'entente octroieront 242 750 \$, en plus des 23 950 \$ provenant du FQIS pour l'année 2009-2010.

Promoteur (mandataire)	Territoire ciblé	Sommes octroyés	
		Entente	FQIS
CLD de Charlevoix-Est	MRC de Charlevoix-Est (16 mois)	79 000 \$	0 \$
MRC de Portneuf	MRC de Portneuf (12 mois)	55 000 \$	0 \$
Arrondissement de Beauport	Arrondissement de Beauport (Giffard et Montmorency) (13 mois)	57 400 \$	0 \$
Arrondissement de Limoilou	Arrondissement de Limoilou (13 mois)	33 450 \$	23 950 \$
CDEC de Québec	Quartier Saint-Sauveur (13 mois)	57 400 \$	0 \$
TOTAL		242 750 \$	23 950 \$

Le comité de gestion a également statué que la présente Entente devait d'abord permettre le soutien des comités locaux en place et que les montants ne permettaient pas d'inclure de nouveaux territoires.

État d'avancement des démarches locales



Au cours de l'exercice 2008-2009, un comité local portant sur l'approche territoriale intégrée a été mis en place dans le quartier Saint-Sauveur. Afin de coordonner les activités du comité, une personne ressource a été engagée au mois d'avril 2008. Ce comité s'est réuni à 7 reprises.

Les principales réalisations de l'ATI Saint-Sauveur seront :

- 1- la mise en place d'une structure de concertation au sein des organisations,
- 2- la rédaction et l'appropriation du portrait du territoire,
- 3- le rapatriement des sommes dédiées à la sécurité urbaine dans le Plan directeur de quartier.

Au cours de la prochaine année, les principales étapes pour l'ATI Saint-Sauveur sont :

- 1- faire un diagnostic de la situation à partir du portrait,
- 2- réaliser un plan d'action,
- 3- prioriser certaines actions et assurer leur mise en œuvre.



Depuis l'adhésion de la MRC de Portneuf à la démarche ATI dans la région de la Capitale-Nationale en décembre 2007, nous avons parcouru un long chemin. Ainsi, en février 2008, le comité local ATI Portneuf est officiellement créé, réunissant plus de quinze partenaires et intervenants socioéconomiques et des

citoyens engagés dans le développement de leur communauté, le comité local est le fondement de la démarche. Ses membres sont épaulés par madame Guylaine Tanguay, coordonnatrice du comité.

Dès son arrivée en juin 2008, madame Tanguay a vite su planifier et animer les travaux du comité, tout en amorçant le diagnostic sur l'état du développement socioéconomique et de la pauvreté sur le territoire de la MRC de Portneuf. Afin de dégager une compréhension commune de cet état de la situation et de bâtir un diagnostic partagé par les partenaires, une session de travail et de réflexion échelonnée sur deux jours a été organisée en février 2009. Rapidement les participants ont voulu élaborer un outil de référence certes, mais aussi d'animation et de mobilisation en matière de lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale. Chacun a donc participé à la construction de ce portrait en présentant les données quantitatives et qualitatives de leurs secteurs d'activité. Afin de compléter cette information, un inventaire exhaustif des planifications stratégiques et des portraits de la région ainsi qu'une recherche action menée auprès de plus de 200 organismes et services avaient été initiés à l'été 2008. L'ensemble des informations et de propos recueillis apparaîtra dans un document diagnostic disponible dès mai 2009.

La deuxième année a récemment commencé et les tous premiers travaux du comité porteront sur la validation et la diffusion du diagnostic et l'élaboration d'un plan d'action local prévu pour août 2009.



Dans l'arrondissement Limoilou, le Comité local est formé de 20 personnes représentatives des divers secteurs d'activité du territoire. Dans un premier temps, le comité a travaillé sur les éléments de contenu devant servir à l'élaboration d'un portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Pour ce faire, 3 comités de travail ont été initiés pour alimenter le Comité local. Leurs mandats se déclinaient ainsi :

1. identification des thèmes qui composeraient l'état de situation;
2. analyse et traitement des données quantitatives;
3. analyse et traitement des données qualitatives.

Pour parfaire ce portrait, la chargée de projet a bonifié le contenu à partir de rencontres, d'entrevues téléphoniques et d'un questionnaire distribué par les membres du Comité local.

Finalement, le 25 mars 2009 avait lieu une Journée de travail afin d'amorcer l'élaboration du diagnostic collectif qui sera validé ultérieurement par la communauté limouloise.



La démarche ATI dans l'arrondissement de Beauport, notamment pour les quartiers Giffard et Montmorency, a débuté en avril 2008. Il est important de prendre en compte que le milieu beauportois a une longue histoire de concertation. La présence de l'ATI dans ces deux quartiers découle d'une démarche citoyenne qui a suivi une étude sur la défavorisation sociale et matérielle effectuée par six partenaires. La mobilisation des acteurs du milieu s'est donc faite dès le départ lors des présentations des résultats de cette étude dans le milieu.

Au plan du fonctionnement, vu le nombre important de membres du comité local ATI, soit plus d'une quarantaine de personnes, un comité de coordination nommé «Catimini» a été mis sur pied et se veut une instance opérationnelle. Tous les secteurs d'activité sont représentés au comité local. De plus, afin de favoriser la participation citoyenne au sein de la démarche, un comité de mobilisation citoyenne par

quartier a organisé des ateliers de discussion sous la forme de café rencontre, groupe de discussion, etc. Les organismes du milieu servent de porte d'entrée et de relais vers les citoyens visés par la démarche. Ces comités vont permettre d'augmenter la participation des citoyens en situation de pauvreté et le milieu associatif local à l'élaboration du portrait, de son analyse et de son diagnostic.

Le comité local s'est doté dans un premier temps d'une définition de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et des valeurs qui y sont associées. Par la suite, l'animatrice de l'ATI a produit un portrait quantitatif et qualitatif du milieu. Chaque thème de ce portrait a été discuté lors des rencontres avec le comité local afin d'aller chercher la perception de tous sur ces éléments. Ainsi, dans le portrait, chaque thème comprend des informations générales, des informations spécifiques aux quartiers, des tableaux statistiques et des comptes-rendus des discussions provenant des comités de mobilisation citoyenne. Un sondage auprès des individus qui utilisent le programme d'impôt bénévole du Centre communautaire de Beauport va également bonifier le volet qualitatif de ce portrait.



Dans la MRC de Charlevoix-Est, le comité local de développement social de Charlevoix-Est, composé de 23 membres représentatifs de l'ensemble des secteurs d'activité, a poursuivi au cours de l'année 2008-2009 l'implantation de l'approche territoriale intégrée sur son territoire. En premier lieu, une recherche-action portant sur la problématique du développement social fut menée auprès des 126 organisations réparties dans les 15 secteurs d'activité identifiés. Au terme de cet imposant travail de consultation qui consistait à dresser le portrait de la réalité sociale de Charlevoix-Est, le comité organisa une journée de réflexion. Trois principales actions ont été réalisées au cours de cette journée:

- * développer une vision commune des problématiques identifiées dans le portrait de la réalité sociale de Charlevoix-Est;
- * identifier les forces et les conditions de succès;
- * déterminer les objectifs prioritaires à atteindre dans le plan d'action visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Actuellement, le comité s'affaire à la planification et à l'organisation d'une journée de consultation et de mobilisation des citoyens de la MRC de Charlevoix-Est. Cette activité a pour but de valider le diagnostic et de convier les citoyens à participer à l'élaboration d'un plan d'action tenant compte le plus fidèlement possible des besoins du milieu et de ses ressources.

Rapport financier au 31 mars 2009

	Produits	Charges
FDMT (MESS)	40000,00	
FDR (CRÉ)	40000,00	
FRIJ (CRÉ)	40000,00	
Agence	40135,00	
Centraide	40000,00	
ATI Charlevoix-Est		6115,00
ATI Charlevoix-Est		39500,00
ATI Saint-Sauveur		3980,00
ATI Portneuf		5620,00
ATI Beauport		3560,00
ATI Limoilou		4305,00

Conférence de presse		849,81
Journée régionale novembre 2008	1480,00	6336,14
Logo et pochettes		2242,63
Devis de recherche		18000,00
Gestion de l'entente	17970,55	27970,55
TOTAL	219585,55	118479,13

SURPLUS / DÉFICIT **101106,42**

SURPLUS / DÉFICIT 2007-2009 **196921,42**

Conclusion

Les travaux lancés lors de la deuxième année de l'entente ont surtout permis d'atteindre le premier objectif de celle-ci, soit de *contribuer à la mobilisation des forces vives des milieux en situation de défavorisation*. Le deuxième objectif qui est de *favoriser l'identification et la mise en œuvre d'actions concertées visant la lutte contre à pauvreté et l'exclusion sociale* devrait se réaliser au cours de la prochaine année avec l'adoption des plans d'action locaux par les comités locaux. Pour ce qui est des deux autres objectifs, les résultats découleront de soi avec la réalisation des actions et ils seront mesurables à long terme.

Annexe 1 – Membres du comité de suivi

Au 31 mars 2009, le comité de suivi ou comité sur l'approche territoriale intégrée (CATI) était composé des personnes suivantes :

Membres	Organismes
M. Olivier Collomb d'Eyramès	Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03
M. Yvon Desrosiers	Ville de Québec, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M. Dave Fortin	Québec en Forme
M. Flavio Gavidia	Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
M. Jacques Laverdière	Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Mme Zoé Bergeron	Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
M. Jean Lepage	Service Canada
Mme Marie-Luce Liberge	Emploi-Québec – Direction de la Capitale-Nationale
Mme Céline Morrow	Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Mme Nadine Sirois	Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Annexe 2 – Membres du comité de gestion

Au 31 mars 2009, le comité de gestion était composé des personnes suivantes :

Membres	Organismes
M. Yannick Fortier	Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
Mme Marie-Luce Liberge	Emploi-Québec – Direction de la Capitale-Nationale
Mme Céline Morrow	Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Mme Josée Tremblay	Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
Mme Céline Trudel	Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Mme Zoé Bergeron de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale a assuré le soutien technique du comité.